

Publié le 6 novembre 2023

« Nous sommes un trait d'union entre les Epl et les acteurs de l'ESS »

Entretien avec Christophe Genter, directeur du département Cohésion sociale et territoriale à la Banque des Territoires. « Notre rôle est donc de développer des axes de coopération entre l'ESS et les Epl qui, de par leurs actions sur les territoires, génèrent de forts impacts sociaux et environnementaux », assure-t-il.



Pourquoi est-il si important pour la Banque des Territoires de participer à ce cahier de tendances de la FedEpl ?

L'économie sociale et solidaire englobe de nombreux secteurs d'activité qui visent tous à réduire les inégalités sociales et territoriales. Nous sommes naturellement mobilisés aux côtés de ces acteurs car ils contribuent à rendre les territoires plus inclusifs, plus durables, plus connectés et plus attractifs. **En 2022, nous avons ainsi piloté une étude (confiée à la Scet) pour mieux identifier les partenariats existants entre Epl et ESS.** De nombreux modes d'intervention croisés ont été mis en avant, porteurs de développement à la fois pour les acteurs de l'économie mixte et de l'ESS. Des exemples souvent à faire connaître pour inspirer de nouvelles collaborations utiles dans tous les territoires. La Banque des Territoires est partenaire des Epl depuis l'après-guerre, et soutient activement le secteur de l'ESS depuis près de quarante ans. Notre rôle est donc de développer des axes de coopération entre ces deux mondes qui, de par leurs actions sur les territoires, génèrent de forts impacts sociaux et environnementaux.

Les chiffres de l'ESS attestent de leur poids dans l'économie française...

L'ESS est définie dans la loi Hamon du 31 juillet 2014 comme « un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine ». Les activités des entreprises de l'ESS couvrent une grande diversité de secteurs puisqu'elles regroupent à la fois des activités de production, de transformation, de distribution, d'échanges mais aussi de consommation de bien et de services. **On dénombre à ce jour plus de 200 000 établissements employeurs dans ce secteur représentant 2,6 millions d'emplois (10 % du nombre d'emplois en France) et contribuant à 10 % du PIB en France.**

En quoi l'ESS est-elle un enjeu stratégique pour la Banque des Territoires ?

L'objectif de la Banque des Territoires est favoriser le développement de ces acteurs, en les aidant à mieux structurer des modèles économiques pérennes (notamment en hybridant des services d'intérêt général et des services marchands pour générer un minimum de revenus d'activité) et en valorisant leurs impacts extrafinanciers. **Les Epl et les acteurs de l'ESS mettent toute leur énergie au service des territoires et des populations qui y habitent**, ce sont des acteurs qui ont un sens très fort de l'intérêt général et qui appuient leurs activités sur des modèles économiques hybrides, innovants, et rentables sur le moyen-long terme. Ces deux mondes sont donc naturellement appelés à travailler ensemble.

Par Stéphane MENU